

## **5. Au secours de Babel**

### **Fiche-projet Eco-construction**

**Période de programmation** : 2008-2013

#### **Note de contexte**

Le secteur de la construction compte plus de 50 entreprises et bureaux disséminées sur le territoire. Ce secteur fournit jusqu'à trente pourcents des emplois salariés sur la commune de Meix.

De nombreuses autres entreprises, importantes pourvoyeuses d'emplois, sont étroitement liées à ce secteur : scieurs, menuisiers, horticulteurs, entreprises de jardins, entreprises de travail adapté (spécialisées dans la construction d'abris de jardins et la construction en bois).

Par ailleurs, le besoin en constructions nouvelles suit la croissance démographique forte du territoire. Et les exigences environnementales des candidats bâtisseurs – performances écologiques et énergétiques des matériaux – vont aussi croissant.

Le secteur de la construction s'impose donc comme secteur clé du développement économique du territoire.

#### **Objectifs du projet**

**Quatre objectifs** opérationnels structurent cette fiche-projet et commandent une série d'actions spécifiques.

Un premier objectif consiste à organiser les entreprises locales en un réseau consacré à l'introduction effective des attendus du développement durable dans leur métier (matériaux, compétences).

Un deuxième objectif consiste à paramétrer et réaliser un projet pilote de logements à finalité sociale, à coût réduit, standardisé, écologiquement et énergétiquement performant.

Un troisième objectif consiste à identifier, sur le territoire, le potentiel et les besoins en énergie et technologies nouvelles, à organiser en pôle de compétence énergétique les entreprises locales et à vulgariser les solutions nouvelles.

Un quatrième objectif consiste à réfléchir et mettre en place des modes de partenariats nouveaux, associant secteurs privé et public, qui rendent possible la réalisation de projets ambitieux relatifs à la production et à l'économie d'énergie, à la construction et à la rénovation durables de bâtiments.

#### **Description des actions**

##### **1. Constitution d'un réseau d'entreprises locales centré sur l'éco-construction :**

- création d'un pôle de compétences d'entreprises locales, inventaire de leurs compétences et expertise en éco-construction (évolutif), constitution d'une charte (dimension humaine et environnementale (développement durable), charte morale de qualité (labels énergétiques HQE : haute qualité énergétique ...) en partenariat avec le Cluster de l'éco-construction et les centres de recherche et de développement de l'éco-construction ;
- organisation de formations, rencontres d'experts et des entreprises autour de centres d'intérêt commun, participations à des salons, visites de réalisations en éco-construction au sein du territoire et à l'extérieur ;
- promotion de ce réseau auprès des architectes et de la population ;
- promotion, mise en valeur des éco-constructions du territoire.
- Mise en place d'un site internet afin de faire connaître le projet éco-construction, d'appuyer la mise en valeur des entreprises locales, de présenter les éco-constructions du territoire et de présenter des cas concrets en expliquant le cheminement de la recherche d'une solution durable.

##### **2. Réalisation d'un projet-pilote de logements à finalité sociale, en éco-construction, à partir des compétences et de l'expertise des entreprises locales :**

- étude du projet-pilote;
- organisation des opérateurs privés locaux et publics pour sa réalisation;
- promotion du projet sur et en-dehors du territoire.
- Etude d'un second projet pilote d'habitats modulables (logements passifs à budget réduit) en partenariat avec les entreprises du territoire.

### **3. Identification du potentiel et des besoins en énergie, renforcement des compétences des entreprises et vulgarisation des solutions nouvelles :**

- inventaire des compétences et de l'expertise actuelle des entreprises en matière d'énergie et d'écologie du bâtiment, organisation de formations aux nouvelles technologies et normes énergétiques à destination des entreprises ;
- consécutivement, valorisation des compétences des entreprises locales sur le territoire et information aux particuliers ;
- engagement des communes au travers de prescriptions énergétiques (intégration des normes HQE dans les cahiers des charges pour de nouveaux lotissements et bâtiments communaux).
- Un parc photovoltaïque citoyen participatif n'est pas intéressant en Belgique du fait que le système d'aide (certificat vert) encourage les installations dont la production est proche de la consommation du bâtiment où elle se trouve. Par contre, sera étudié la possibilité de créer une coopérative qui aurait d'une part le rôle de tiers investisseurs afin de permettre à tous les citoyens quels que soient leurs conditions sociales d'installer des panneaux photovoltaïques et d'autre part le rôle de centrale de vente de certificats verts. Cela permettrait d'augmenter le volume de vente et donc la capacité de négocier un meilleur prix.
- Via le site internet cité au point 2, mettre à disposition des citoyens des vulgarisations de notions liées à l'éco-construction et des liens vers des comparatifs de matériaux et technologies en fonction de leur énergie grise, des liens vers les informations pertinentes en fonction des thèmes.
- Valoriser les constructions / rénovations durables du territoire, cerner les besoins réels en matière d'éco-construction/rénovation et trouver des citoyens qui voudraient être accompagnés dans leur réflexion de rénovation durable. L'ensemble de ces objectifs sera atteint grâce à une enquête auprès du grand public.

### **4. Partenariats et projets nouveaux dans la valorisation économique locale des ressources naturelles locales :**

- caractérisation et identification des lieux de création de valeur ajoutée et valorisation locale pierre/bois/eau et autres dans la construction, la rénovation du patrimoine bâti et l'aménagement d'abords ;
- étude et élaboration de conventions de partenariats public – privé pour assurer aux entreprises locales l'accès à long terme aux ressources naturelles locales et garantir leurs investissements (systèmes de quotas, de contrats).

#### **Action emblématique de la fiche**

Une au moins de ces actions fera l'objet d'un effort de « mise en scène » et de communication, avec l'appui des moyens des fiches Culture et Faire-savoir, afin d'interpeller, séduire, convaincre un public large, sur et en-dehors du territoire.

Il est proposé que le projet-pilote de logements à finalité sociale, à coût réduit, standardisé, intégrant des dimensions de l'éco-construction, et aussi des compétences et de l'expertise des entreprises locales, et promu par les communes grâce au partenariat public-privé, bénéficie de ce traitement créatif et médiatique.

#### **Lien au thème et aux objectifs spécifiques du PDS**

Ce projet est au cœur du dispositif *Cuestas*. Il engage de nouvelles alliances, entre entreprises, entre communes et entreprises, entre consommateurs et entreprises. Il exploite et valorise les ressources naturelles locales et développe les compétences d'acteurs locaux. Ceux-ci doivent y

gagner en capacité d'action, élargissement de marché, réputation de qualité. Ce faisant, il favorise un rapprochement de la demande et de l'offre locale. Par ailleurs, il introduit sur le territoire une recherche et une application de solutions nouvelles, innovantes, en matière de production et d'économie d'énergie, en matière de développement et utilisation de matériaux écologiques.

**Porteur de projet :** asbl Cuestas

**Partenaires et opérateurs de terrain:**

- les entreprises de construction du territoire et entreprises ayant un lien avec le secteur de la construction : architectes (Francis Bodson), entrepreneurs (Qasem), chauffagistes (Farinelle), entreprises de travail adapté (Stallbois et Les pépinières La Gaume), électricien (Franck électricité), carrier (Natural ressources and industries), La maison de l'écologie, Menuisiers (Ets Marson), le Cluster éco-construction de Namur (rassemblant des architectes, des entrepreneurs, des centres de recherche et des université de la Région wallonne);
- la DNF, les communes de Etalle, Meix et Tintigny

**Bénéficiaires des projets sur le terrain :** entreprises de la construction et entreprises ayant un lien avec le secteur de la construction, architectes du territoire des trois communes, les communes et les citoyens du territoire.

**Autorité responsable :** DGEE

**Critères de suivi :**

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
<b>De réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• personne engagée pour créer le réseau, organiser les formations, assurer la promotion ;</li> <li>• réalisation du cahier des charges du projet pilote ; passation du marché public ;</li> <li>• étude du potentiel et des besoins technologies nouvelles</li> <li>• lancement, animation du réseau éco-construction et organisation de formations/rencontre experts à destination du réseau éco-construction et visites de terrain</li> <li>• organisation de séances d'information aux technologies nouvelles et normes européennes à destination des entreprises et des particuliers</li> <li>• mise en place du partenariat public privé autour des projets de valorisation des ressources naturelles</li> <li>• mise en place d'un site internet éco-construction</li> <li>• étude de faisabilité d'une coopérative photovoltaïque tiers investisseurs / centrale de vente certificats verts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une personne engagée</li> <li>• Rédaction de 2 cahiers des charges</li> <li>• Désignation d'un opérateur</li> <li>• Une étude</li> <li>• 4 formations/an</li> <li>• 2 formations/an pendant la durée du projet</li> <li>• Mise en place de groupes de travail (5)</li> <li>• Un site internet</li> <li>• Une étude</li> </ul>

<b>De résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'entreprises engagées dans un processus d'acquisition de compétences en éco construction</li> <li>• Nombre de maisons témoins du territoire (normes HQE)</li> <li>• Projet pilote de maison sociale</li> <li>• Nombre d'entreprises formées/informées sur les technologies nouvelles et normes européennes et en éco-construction</li> <li>• Nombre de participants (citoyens) aux séances d'information</li> <li>• Nombre de partenariats de type privé-publics créés pour le développement de filières liées aux ressources naturelles dans la construction</li> <li>• Nombre de personnes abonnées à la newsletter du site internet</li> <li>• Nombre de pages du site internet (exemples, vulgarisations, listing entreprises)</li> <li>• Nombre de réponses à l'enquête grand public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50% des entreprises du territoire</li> <li>• 5</li> <li>• deux</li> <li>• toutes</li> <li>• 100/séance</li> <li>• 5</li> <li>• 50</li> <li>• 10</li> <li>• 50</li> </ul>
--------------------	---	---

## **Chronogramme**

### **Années 2010 - 2011**

#### **1. Constitution d'un réseau d'entreprises locales centrées sur l'éco-construction**

- Inventaire des entreprises, de leurs compétences et expertise en éco-construction et en compétences en matière d'énergie et d'écologie du bâtiment
- promotion de ce réseau, compétences auprès des architectes et de la population
- Mise en place d'un site internet afin de faire connaître le projet éco-construction
- constitution d'une charte entre entreprises

#### **2. Réalisation projet pilote de logements à finalité sociale**

- Etude du projet pilote, définition de la demande des communes et particuliers (logement à coût réduit, standardisé, écologiquement et énergétiquement performant)

#### **3. Potentiel et besoins en énergie**

- Inventaire des entreprises compétentes en énergie et technologies nouvelles (photovoltaïque, éolien, solaire et pompes à chaleur)
- Identification du potentiel et des besoins en énergie et technologies nouvelles via une enquête grand public

#### **4. Valorisation économique locale des ressources naturelles locales**

- Identification des lieux de création de la valeur et valorisation de la pierre, l'eau et le bois dans la construction, mais aussi dans la rénovation, aménagement d'abords

### **Année 2012**

#### **1. Constitution d'un réseau d'entreprises locales centrées sur l'éco-construction**

- organisation des premières formations organisées pour les entreprises en éco-construction, en nouvelles technologies et nouvelles normes énergétiques
- formations : développement des compétences des entreprises
- promotion de ce réseau auprès des architectes et de la population
- promotion habitations et bâtiments éco-construits sur le territoire et/ou intégrant des techniques innovantes en matière énergétique

#### **2. Réalisation projet pilote de logements à finalité sociale**

- mise en place du projet ou concours et organisation des opérateurs privés-publics pour la réalisation
- Etude d'un second projet pilote d'habitats modulables (logements passifs à budget réduit) en partenariat avec les entreprises du territoire

#### **3. Potentiel et besoins en énergie**

- recherche de nouveaux modes de contractualisation/partenariats
- Organisation et promotion du pôle de compétence énergétique des entreprises locales
- sensibilisation des entreprises, communes et population aux nouvelles réglementations en matière énergétique : vulgarisations de notions liées à l'éco-construction
- Etude de faisabilité pour une coopérative photovoltaïque tiers investisseurs et centrale de vente de certificats verts

#### **4. Valorisation économique locale des ressources naturelles locales**

- Promotion ressources naturelles locales dans la construction/rénovation/aménagement d'abords auprès des entreprises et particuliers
- Etude des possibilités d'établissement de nouvelles conventions de partenariat public-privé

### **Année 2013**

**1. Constitution d'un réseau d'entreprises locales centrées sur l'éco-construction/compétences en techniques énergétiques nouvelles et écologie du bâtiment**

- formations/ promotion du réseau et compétences des entreprises
- promotion des éco-constructions sur le territoire

**2. Réalisation projet pilote de logements à finalité sociale**

- concours et organisation des opérateurs privés-publics pour la réalisation
- promotion des logements à finalité sociale

**3. Potentiel et besoins en énergie**

- engagement des communes au travers de prescriptions énergétiques (normes HQE dans nouveaux bâtiments)
- promotion contractualisations nouvelles et innovantes pour l'éolien, le photovoltaïque, etc.

**4. Valorisation économique locale des ressources naturelles locales**

- Promotion ressources naturelles locales dans la construction/rénovation/aménagement d'abord auprès des entreprises et particuliers
- promotion des réalisations de projets de production et d'économie d'énergie